

Salon Mariage & Réceptions Orléans
17 et 18 novembre 2018
Parc des Expositions d'Orléans
REGLEMENT GRAND JEU GRATUIT
« Les temps forts du Mariage »

PRESENTATION

A l'occasion du Salon Mariage & Réceptions – ORLEANS VAL DE LOIRE EVENEMENTS organise du 17 au 18 novembre 2018, un jeu sans obligation d'achat.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à tous, à l'exception des exposants, leur personnel et leur famille (y compris ascendants et descendants) ainsi que le personnel d'ORLEANS VAL DE LOIRE EVENEMENTS et leur famille (y compris ascendants et descendants) ou tout autre prestataire travaillant pour ORLEANS VAL DE LOIRE EVENEMENTS, à l'occasion de la manifestation.

Le jeu est limité à une seule participation par personne.

MODALITES DE PARTICIPATION

Pour accéder au Jeu, il suffit au participant de s'inscrire via le bulletin de participation situé à l'accueil du salon.

Le jeu se déroule avec un tirage au sort.

Pour jouer, il suffit au participant de :

- 1) Remplir le bulletin de participation en remplissant les champs obligatoires : nom, prénom, adresse, tél, mail, projet de mariage, date ou année de mariage, département de la cérémonie, et règlement. Et de remplir ou non, sans obligation, les champs suivants : sujets, offres Orléans Val de Loire Evénements et offres partenaires.
- 2) De déposer le bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet.

Le tirage au sort aura lieu le **Lundi 19 Novembre 2018**.

DOTATIONS MISES EN JEU

NATURE DES LOTS

- 1^{er} prix** Prises de vues extérieures et montage vidéo de deux temps forts du Mariage d'une valeur de 680€ offert par ORLEANS VAL DE LOIRE EVENEMENTS. La prestation doit être réalisée dans le Loiret.
- 2^{ème} prix** Un bon cadeau pour un forfait épilation maillot classique d'une valeur de 440€ offert par DEPILTECH ORLEANS.
- 3^{ème} prix** Un bon cadeau pour un forfait épilation maillot classique d'une valeur de 440€ offert par DEPILTECH OLIVET.
- 4^{ème} prix** Une nuit avec petit-déjeuner en chambre Deluxe (hors samedi et événements spéciaux) d'une valeur de 300€ offert par AUGERVILLE CHATEAU GOLF & SPA.
- 5^{ème} prix** Un dîner pour deux personnes au restaurant gastronomique Jacques Cœur, sur la base d'un dîner gourmandise avec accord mets et vins (sur réservation hors samedi) d'une valeur de 200€ offert par AUGERVILLE CHATEAU GOLF & SPA.
- 6^{ème} prix** Une nuit en chambre privilège pour 2 personnes et petit-déjeuner buffet d'une valeur de 194€ offert par MERCURE ORLEANS PORTES DE SOLOGNE.
- 7^{ème} prix** Un abonnement duo remise en forme pour le Jour-J, valable pour deux personnes pour une durée d'un mois, à réserver avant le 1^{er} Novembre 2019 d'une valeur de 149€ offert par WODEN FITNESS CLUB.
- 8^{ème} prix** Un abonnement duo remise en forme pour le Jour-J, valable pour deux personnes pour une durée d'un mois, à réserver avant le 1^{er} Novembre 2019 d'une valeur de 149€ offert par WODEN FITNESS CLUB.
- 9^{ème} prix** Une sélection de 6 bouteilles pour le choix des vins du mariage, livré à domicile d'une valeur de 145€ offert par FRENCH CAVISTE.
- 10^{ème} prix** Un vase faïence émail brillant d'une valeur de 125€ offert par CHLOE CERAMIQUE.
- 11^{ème} prix** Une création graphique de votre faire-part de mariage d'une valeur de 120€ offert par IDM COM.
- 12^{ème} prix** Une création graphique d'un photocall de mariage d'une valeur de 120€ offert par IDM COM.
- 13^{ème} prix** Un jeu de 4 assiettes d'une valeur de 120€ offert par CHLOE CERAMIQUE.

- 14^{ème} prix** 2 séances d'hypnose bien-être pré-mariage : 1 pour la mariée et 1 pour le marié d'une valeur de 110€ offert par DJ & HYPNOSE.
- 15^{ème} prix** Une carte cadeau d'une valeur de 100€ offert par DEVRED.
- 16^{ème} prix** Un accès au spa privatif pour 3h (en semaine) pour un couple, valable jusqu'au 31 Octobre 2019, d'une valeur de 99€ offert par LOUNGE AND SPA.
- 17^{ème} prix** Un accès à l'espace sensoriel du spa pour 2 personnes (sur réservation) d'une valeur de 90€ offert par AUGERVILLE CHATEAU GOLF & SPA.
- 18^{ème} prix** Une coiffure de mariée Jour J d'une valeur de 85€ offert par VALERIE COIFFURE A DOMICILE.
- 19^{ème} prix** Une mini séance photo engagement, shooting plein air d'environ 30 min et 5 photos HD à télécharger, à réserver avant le 30 Mars 2019, d'une valeur de 85€ offert par ANIA SLOMINSKA PHOTOGRAPHE.
- 20^{ème} prix** Un duo de tasses de café et soucoupes d'une valeur de 80€ offert par CHLOE CERAMIQUE.
- 21^{ème} prix** Un cours d'auto-maquillage : apprentissage des techniques de maquillage pour un maquillage de jour, d'une valeur de 80€ offert par LIL & CO.
- 22^{ème} prix** Impression de photos personnelles (vacances, familles, etc.) : 2 packs de 50 photos, d'une valeur de 78€ offert par LA FLASHBOX.
- 23^{ème} prix** Une chemise de cérémonie d'une valeur de 75€ offert par la boutique LIGER.

Tirage au sort :

Lundi 19 Novembre 2018

Pour être déclaré gagnant, la personne tirée au sort devra avoir communiqué nom, prénom, adresse, téléphone, mail, avoir un projet de mariage, indiquer la date ou l'année de mariage, donner le département de la cérémonie, et accepter le règlement. Les gagnants seront prévenus au plus tard dans les 15 jours suivant le tirage. Ils autorisent gracieusement la citation dans la presse de leurs noms à des fins publicitaires.

AUTORISATION

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse suivante : Société Orléans Val de Loire Evénements - Parc des Expositions – située 1 rue du Président Robert Schuman 45074 Orléans Cedex.

ANNULATION DU JEU

Les organisateurs se réservent le droit, pour quelle que raison que ce soit, de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le jeu concours «**Les temps forts du Mariage**», sans que leur responsabilité ne soit engagée de ce fait. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre préalablement à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation de ce règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du Tribunal de commerce d'Orléans.

Les prix attribués ne seront pas échangeables contre un autre prix ni contre des espèces.

Le règlement de ce jeu est déposé chez **SCP ISMAN & LECILLIER - Huissiers de Justice associés - 3 rue Eugène Vignat BP 91347 45003 ORLEANS Cedex** et est disponible à l'accueil visiteurs du Salon Mariage & Réceptions.